

## Actualité de droit constitutionnel

Par **clayee**, le **05/10/2020** à **17:02**

Bonjour,

je suis actuellement en première année de droit et je rencontre une petite difficulté ;) en effet, en TD de droit constitutionnel je dois réaliser un petit oral d'actualité.

C'est à dire, un sujet actuel (de droit constitutionnel) hormis une décision !

J'ai du mal à trouver même si cela peut paraître simple, je me perds.

Si quelqu'un pourrait me venir en aide afin que je réalise cet oral dans les plus brefs délais.

Merci par avance.

Par **LouisDD**, le **05/10/2020** à **20:48**

Bonsoir

J'ai modifié le titre de votre post, il n'y a pas d'urgence sur ce forum ?  
Vous n'avez aucune idée d'actualité en tête ?

Je ne sais pas si c'est constitutionnel, mais récemment je pense à la convention citoyenne sur le climat.

Allez voir sur le site du Conseil Constitutionnel il doit bien y avoir une allocution de quelqu'un, un événement en cours ou qqch du genre aha

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/10/2020** à **06:50**

Bonjour

Pourtant avec la COVID-19 ce ne sont pas les exemples qui manquent ?

Vous pouvez bricoler un truc sur le juste équilibre entre santé publique et libertés individuelles.

Par **Xdrv**, le **07/10/2020** à **15:42**

Bonjour,

Le droit constitutionnel se divise en deux : l'organisation et le fonctionnement des institutions / les libertés fondamentales.

Il y a constamment des sujets d'actualité en matière de libertés, spécifiquement avec le Covid comme l'a dit Isidore. En effet, quand on dit "constitutionnel" ça veut dire certes la Constitution mais également les 3 textes mentionnés en préambule.

D'un point de vue institutionnel : mise en place et organisation du référendum pour les animaux, quid de la séparation des pouvoirs quand un ministre demande des poursuites judiciaires, etc.

D'un point de vue libertés fondamentales : le fait que personne ne comprend le principe de laïcité même le Président ces derniers jours, liberté d'aller et venir pendant le confinement, un sondage récent dit que la majorité des français veut rétablir la peine de mort interdite par l'article 66-1 de la Constitution, etc.